

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **2017**

# **BILAN SOCIAL 2017**

# INDEX

<b>I. RAPPORT D'ACTIVITE 2017.....</b>	<b>4</b>
<b>I.1 Données générales .....</b>	<b>5</b>
I.1.1 Évolution du nombre global de mesures.....	5
I.1.2 Évolution du nombre de mesure par année et par site.....	5
I.1.3 Répartition des mesures par type .....	6
I.1.4 Répartition des mesures par tribunal.....	6
<b>II.2 L'ouverture de la mesure de protection.....</b>	<b>7</b>
I.2.3 Répartition des mesures nouvelles par Tribunal .....	7
I.2.4 Répartition des mesures nouvelles par type.....	8
<b>I.3 La vie de la mesure de protection .....</b>	<b>8</b>
I.3.1 Répartition Personnes à domicile / Personnes en établissement.....	8
I.3.2 Répartition des Personnes Protégées par sexe.....	9
I.3.3 Répartition des Personnes Protégées par âge et par sexe.....	9
I.3.4 Répartition des Personnes Protégées par âge et par type de mesure.....	10
I.3.5 Répartition des Personnes Protégées par ancienneté de prise en charge .....	10
I.3.6 Révision des mesures de protection .....	11
I.3.7 Décisions prises suites aux révisions des mesures de protection .....	11
I.3.8 Répartition des Personnes Protégées par type de ressources.....	12
I.3.9 Répartition de la participation financière mensuelle des Personnes Protégées .....	12
I.3.10 Répartition des comptes et placements .....	13
<b>I.4 La clôture de la mesure de protection .....</b>	<b>14</b>
I.4.1 Nombre de clôtures .....	14
I.4.2 Nombre de clôtures par DMJPM.....	14
I.4.3 Motif des clôtures .....	14
<b>I.5 Indicateurs / Démarche qualité .....</b>	<b>15</b>
I.5.1 Taux de réalisation des DIPM.....	15
I.5.2 Taux de remise des attestations CRG.....	15
I.5.3 Nombre de rencontres des Personnes Protégées.....	16
I.5.4 Taux de satisfaction des Personnes Protégées .....	17
I.5.5 Nombre de suivis enregistrés sur Astel .....	17
<b>I.6 Partenariat .....</b>	<b>17</b>
<b>I.7 Autres faits marquants en 2017 .....</b>	<b>18</b>
I.7.1 Modification du Workflow Factures .....	18
I.7.2 Service SAFPP .....	18
I.7.3 Service ISTF (Information et Soutien des Tuteurs Familiaux).....	18

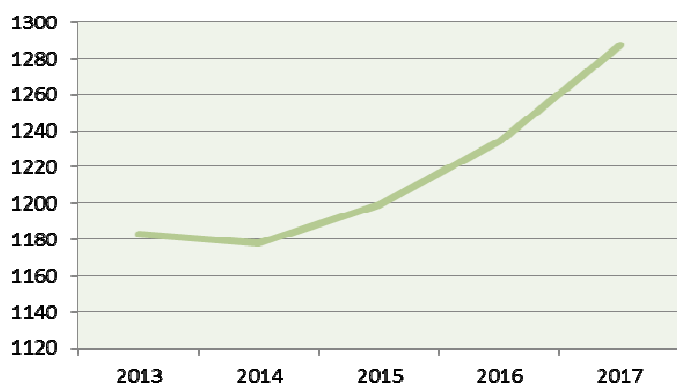
<b>II. BILAN SOCIAL 2017 .....</b>	<b>19</b>
<b>II.1 L'emploi.....</b>	<b>20</b>
II.1.1 L'effectif total au 31/12.....	20
II.1.1.1 L'effectif salarié par catégorie socio-professionnelle .....	20
II. 1.1.2 L'effectif par âge au 31/12.....	20
II.1.1.3 L'effectif par ancienneté au 31/12 .....	20
II.1.2 L'effectif moyen .....	21
II.1.3 L'effectif à temps partiel .....	21
II.1.4 L'effectif intérimaire (hors CDD) .....	21
II.1.5 Analyse des flux d'emplois .....	21
II.1.5.1 Les embauches de salariés de moins de 50 ans à la date d'embauche .....	21
II.1.5.2 Les embauches de salariés de 50 ans et plus à la date d'embauche .....	21
II.1.5.3 Les départs de salariés de moins de 55 ans à la date du départ .....	22
II.1.5.4 Les départs de salariés de 55 ans et plus.....	22
II.1.5.5 Les Promotions .....	22
II.1.6 Le personnel handicapé .....	22
II.1.7 L'absentéisme .....	23
<b>II.2 Les conditions d'hygiène et de sécurité .....</b>	<b>23</b>
II.2.1 Les accidents du travail .....	23
II.2.1.1 Sans arrêt de travail .....	23
II.2.1.2 Avec arrêt de travail .....	23
II.2.2 Les accidents de trajet .....	23
II.2.2.1 Sans arrêt de travail .....	23
II.2.2.2 Avec arrêt de travail .....	23
<b>II.3 La formation .....</b>	<b>24</b>
II.3.1 Dépenses de formation.....	24
II.3.2 Détail par type de formation.....	24

# I. RAPPORT D'ACTIVITE 2017

## I.1 DONNÉES GÉNÉRALES

Année	Grigny	Oullins	Rillieux	Non attribuées au 31/12	Total
2013	311	286	571	15	1183
2014	302	293	574	9	1178
2015	359	350	465	25	1199
2016	393	364	469	8	1234
2017	418	363	486	20	1287

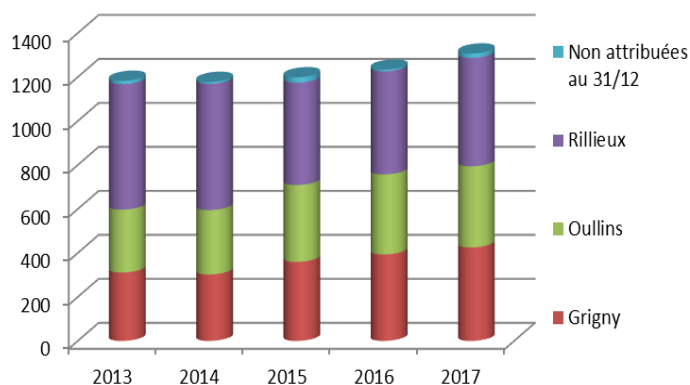
### I.1.1 Évolution du nombre global de mesures



La hausse déjà notée en 2016 s'est amplifiée en 2017, au-delà de notre agrément fixé à 1260 mesures.

Cela est en cohérence avec l'augmentation de la demande auprès des juges des tutelles du Rhône, en adéquation avec la tendance nationale.

### I.1.2 Évolution du nombre de mesure par année et par site



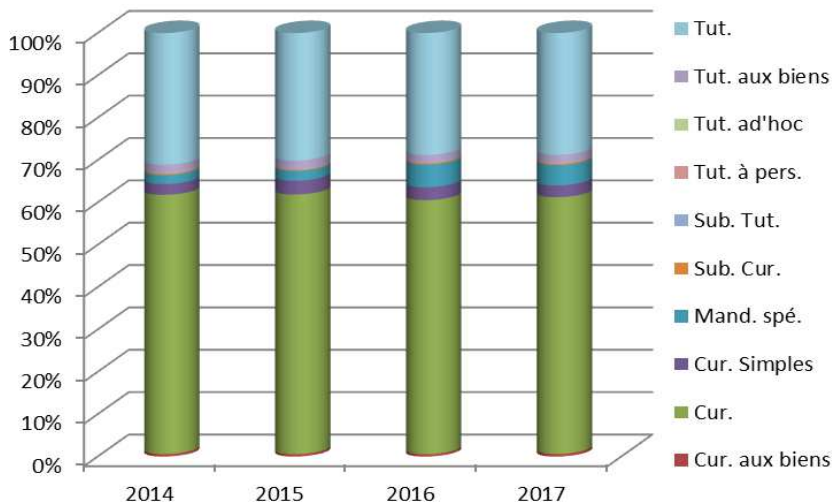
Rillieux : + 24 mesures par rapport à 2016

Oullins : + 5 mesures par rapport à 2016

Grigny : + 32 mesures par rapport à 2016 (fin de montée en puissance du 21e poste)

### I.1.3 Répartition des mesures par type

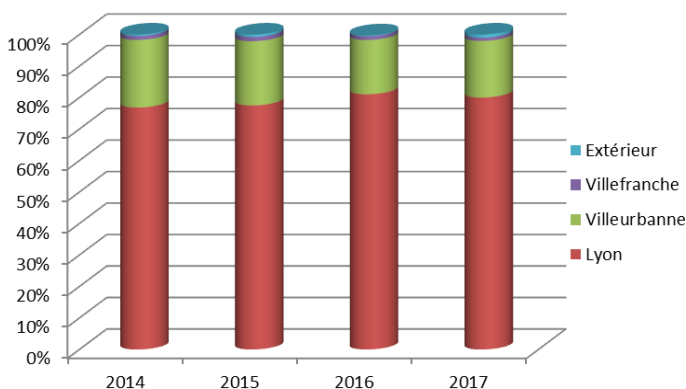
Année	Cur. aux biens	Cur.	Cur. Simples	Mand. spé.	Sub. Cur.	Sub. Tut.	Tut. à pers.	Tut. ad'hoc	Tut. aux biens	Tut.	Total
2014	0,59%	61,21%	2,55%	2,12%	0,34%	0,34%	0,08%	0,00%	1,70%	31,07%	100,00%
2015	0,58%	61,30%	3,25%	2,34%	0,25%	0,25%	0,08%	0,00%	1,83%	30,11%	100,00%
2016	0,57%	59,97%	3,08%	5,35%	0,32%	0,24%	0,08%	0,00%	1,62%	28,77%	100,00%
2017	0,62%	60,61%	2,80%	4,82%	0,31%	0,23%	0,08%	0,00%	1,79%	28,75%	100,00%



La répartition au niveau des mesures de protection est identique à l'année dernière et conforme aux tendances régionales.

### I.1.4 Répartition des mesures par tribunal

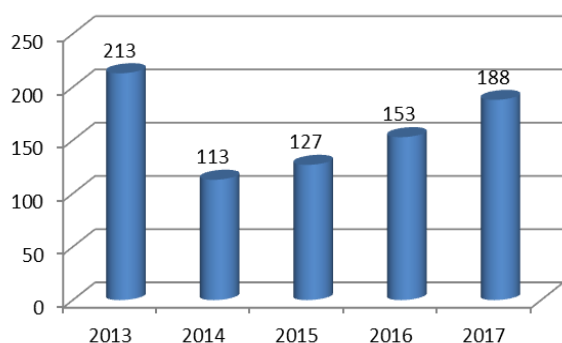
Année	Lyon	Villeurbanne	Villefranche	Extérieur	Total
2014	77 %	21 %	1 %	1 %	100 %
2015	78 %	20 %	1 %	1 %	100 %
2016	81 %	17 %	1 %	1 %	100 %
2017	80%	18%	1%	1%	100 %



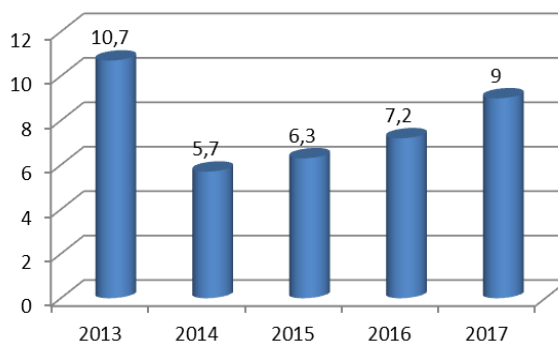
Stabilité de la répartition des mesures par tribunal entre 2016 et 2017.

## I.2 L'OUVERTURE DE LA MESURE DE PROTECTION

### I.2.1 Nombre de mesures nouvelles



### I.2.2 Nombre de mesures nouvelles par DMJPM



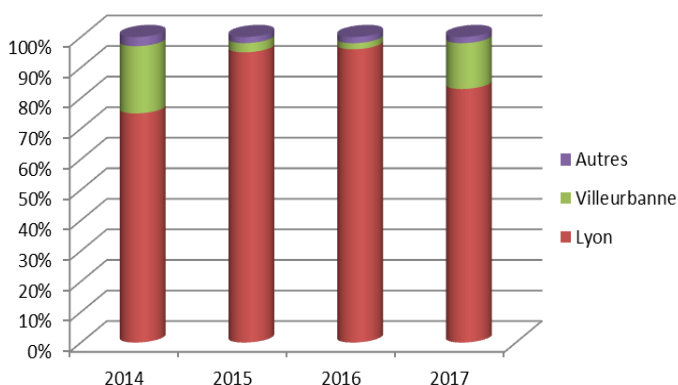
En 2017, l'AssTRA a ouvert en moyenne 15.6 mesures nouvelles par mois contre (12.7 en 2016), soit une mesure de plus par mois et par site. Les ouvertures moyennes annuelles cachent des amplitudes certaines d'un DMJPM à l'autre en fonction des années.

Il convient de rajouter ce qui n'apparaît pas dans les statistiques, à savoir le travail procuré par :

- les transferts de dossiers d'un DMJPM à l'autre
- la poursuite de l'objectif de maintenir le DMJPM au plus près de l'implantation géographique des Personnes Protégées
- la poursuite de la mise en place de la sectorisation nécessitant l'instauration d'un référent par établissement qui accueille plusieurs Personnes Protégées accompagnées par le service, ce afin de favoriser les relations partenariales et d'optimiser les déplacements des DMJPM.

### I.2.3 Répartition des mesures nouvelles par Tribunal

Année	Lyon	Villeurbanne	Autres	Total
2014	75 %	22 %	3 %	100 %
2015	95 %	3 %	2 %	100 %
2016	96 %	2 %	2 %	100 %
2017	83%	15%	2%	100 %

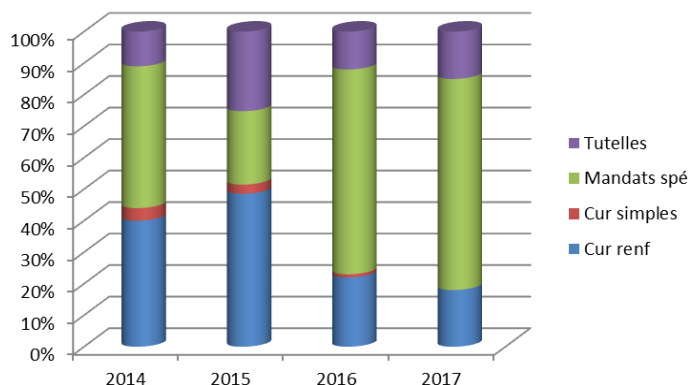


Une dominante du Tribunal de Lyon cependant moins marquée qu'en 2016, le Tribunal de Villeurbanne nous ayant adressé 15 % des mesures en 2017.

## I.2.4 Répartition des mesures nouvelles par type

Année	Curatelles renforcées	Curatelles simples	Mandats spéciaux	Tutelles	Total
2014	40 %	4 %	45 %	11 %	100 %
2015	50 %	3 %	24 %	26 %	100 %
2016	22 %	1 %	65 %	12 %	100 %
2017	18 %	0%	67 %	15 %	100 %

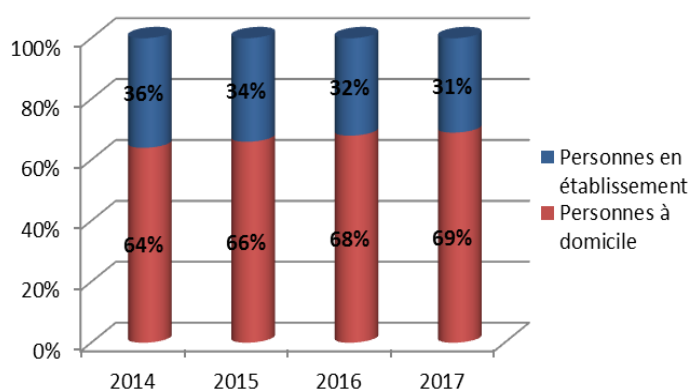
Comme en 2016, les mesures nouvelles sont principalement des mandats spéciaux, mesure qui permet au juge d'évaluer la situation préalablement au prononcé de la mesure de fond.



## I.3 LA VIE DE LA MESURE DE PROTECTION

### I.3.1 Répartition Personnes à domicile / Personnes en établissement

Année	Personnes en établissement	Personnes à domicile	Total
2014	36 %	64 %	100 %
2015	34 %	66 %	100 %
2016	32 %	68 %	100 %
2017	31 %	69 %	100 %

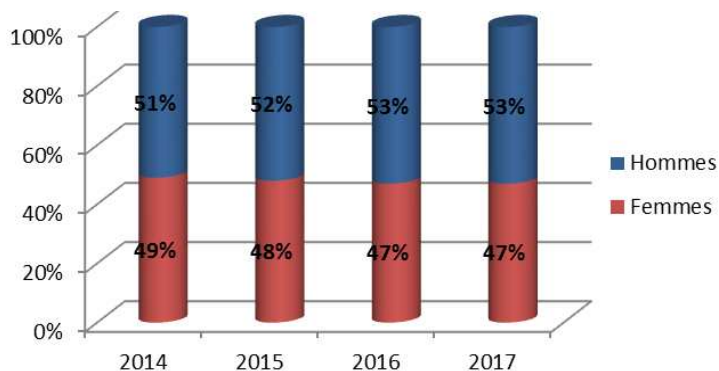


Augmentation légère mais constante dans la répartition entre les Personnes Protégées à domicile et celles placées en institution.



### I.3.2 Répartition des Personnes Protégées par sexe

Année	Femmes	Hommes	Total
2014	49 %	51 %	100%
2015	48%	52%	100%
2016	47 %	53 %	100 %
2017	47 %	53 %	100 %



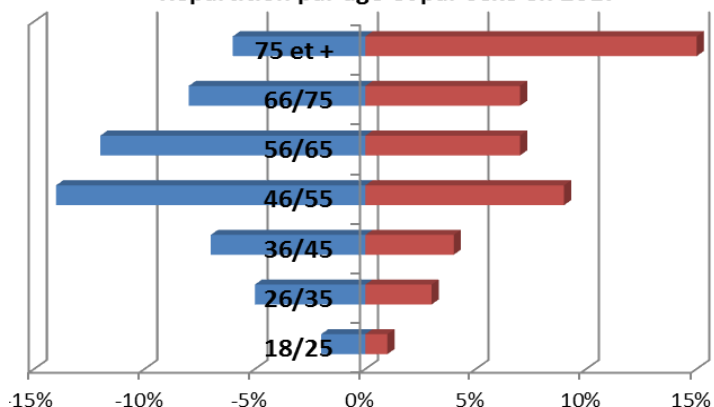
La répartition de l'effectif Hommes / Femmes est stable par rapport à l'année précédente.

Elle est proche des données tant nationales que régionales.

### I.3.3 Répartition des Personnes Protégées par âge et par sexe

Année	Sexe	18/25	26/35	36/45	46/55	56/65	66/75	75 et +
2014	H	2%	5%	8%	14%	10%	7%	5%
	F	1%	2%	6%	9%	9%	7%	15%
	Total	3%	7%	12%	23%	19%	14%	20%
2015	H	1%	5%	7%	14%	12%	7%	6%
	F	1%	2%	5%	8%	9%	7%	16%
	Total	2%	7%	12%	22%	21%	14%	22%
2016	H	2%	5%	7%	15%	12%	7%	5%
	F	1%	3%	5%	8%	8%	7%	15%
	Total	3%	8%	12%	23%	20%	14%	20%
2017	H	2%	5%	7%	14%	12%	8%	6%
	F	1%	3%	4%	9%	7%	7%	15%
	Total	3%	8%	11%	23%	19%	15%	21%

Répartition par âge et par sexe en 2017



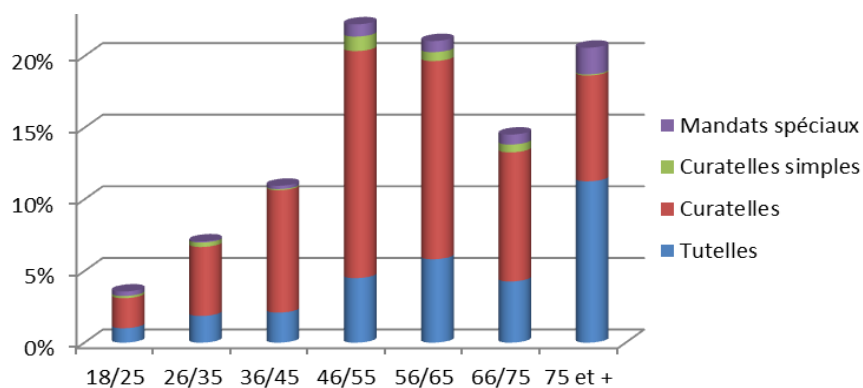
À l'identique des autres années, la répartition des Personnes Protégées par âge et par sexe est stable d'une année sur l'autre.

La moitié d'hommes sous mesure de protection ont entre 45 et 65 ans.

Près de la moitié des femmes sous mesure de protection ont plus de 65 ans.

### I.3.4 Répartition des Personnes Protégées par âge et par type de mesure

Année	Mesure	18/25	26/35	36/45	46/55	56/65	66/75	75 et +	Total
2014	Tutelles	1%	1%	3%	5%	6%	4%	12%	33%
	Curatelles	2%	6%	10%	16%	14%	9%	8%	65%
	Mandats spéciaux	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	2%
2015	Tutelles	1%	2%	2%	5%	6%	4%	13%	32%
	Curatelles	2%	6%	9%	16%	14%	8%	7%	62%
	Curatelles simples	0%	0%	0%	1%	1%	1%	0%	3%
	Mandats spéciaux	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	3%
2016	Tutelles	1%	2%	2%	5%	6%	4%	11%	31%
	Curatelles	2%	6%	9%	16%	14%	8%	7%	61%
	Curatelles simples	0%	0%	0%	1%	1%	1%	0%	3%
	Mandats spéciaux	0%	0%	0%	1%	0%	1%	2%	4%
2017	Tutelles	1%	2%	2%	5%	6%	4%	11%	31%
	Curatelles	2%	5%	9%	16%	14%	9%	7%	62%
	Curatelles simples	0%	0%	0%	1%	1%	1%	0%	3%
	Mandats spéciaux	0%	0%	0%	1%	1%	1%	2%	5%

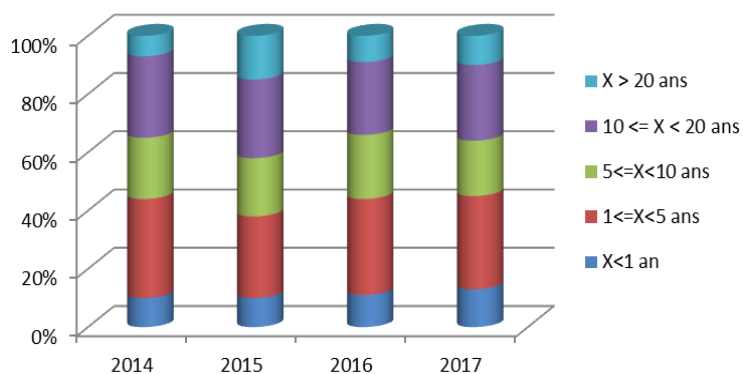


Comme les années précédentes, les tutelles, sans coup férir, "explorent" vers la fin de vie des personnes qui n'ont plus leur capacité de libre arbitre.

Les curatelles concernent des 45/65 ans pour un volume très important.

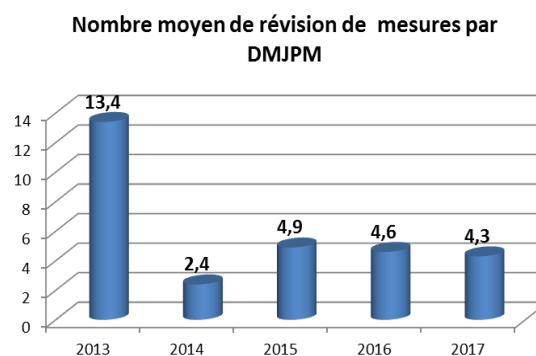
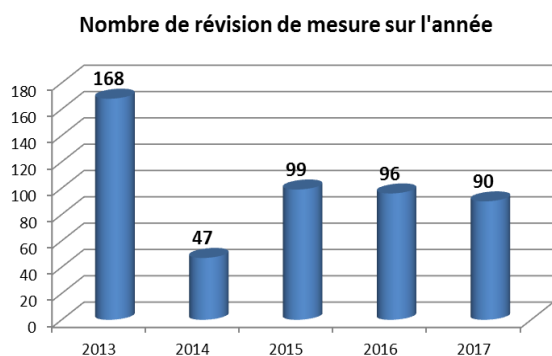
### I.3.5 Répartition des Personnes Protégées par ancienneté de prise en charge

Année	X < 1 an	1 <= X < 5 ans	5 <= X < 10 ans	X >= 10 ans	X > 20 ans	Total
2014	10 %	34 %	21 %	28 %	7 %	100%
2015	10 %	28 %	20 %	27 %	15 %	100%
2016	11 %	33 %	22 %	25 %	9 %	100 %
2017	13 %	32 %	19 %	26 %	10 %	100 %



Presque la moitié des mesures ont moins de 5 ans. Cela s'explique d'une part par l'augmentation du nombre de mesures et d'autre part par le turn-over important.

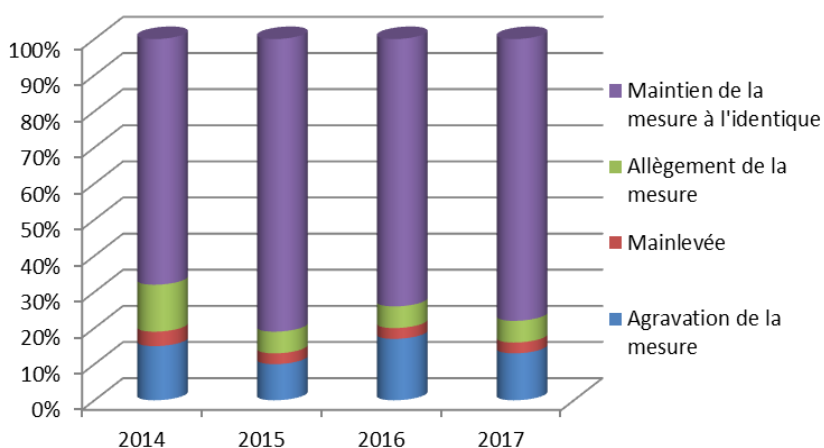
### I.3.6 Révision des mesures de protection



Légère baisse du nombre de révision en 2017 ; mais toutes les mesures ayant été révisées de par la loi en 2013, une forte augmentation est attendue à partir de 2018.

### I.3.7 Décisions prises suite aux révisions des mesures de protection

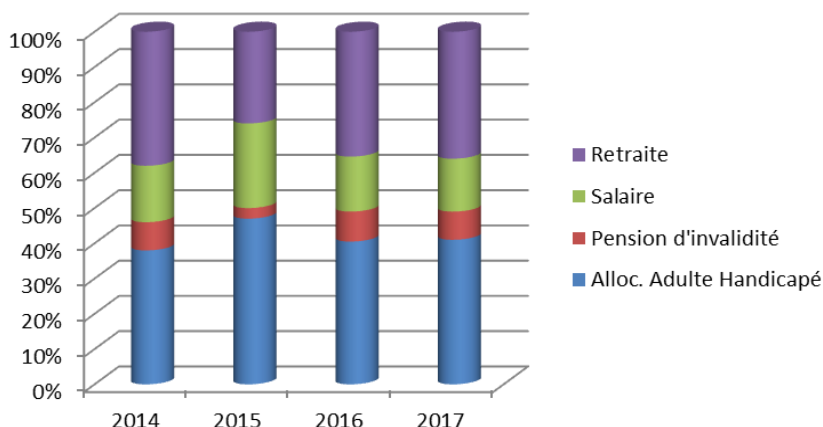
Année	Aggravation	Mainlevée	Allègement	Maintien à l'identique	Total
2014	15 %	4 %	13 %	68 %	100 %
2015	10 %	3 %	6 %	81 %	100 %
2016	17 %	3 %	6 %	74 %	100 %
2017	13 %	3 %	6 %	78 %	100 %



Dans le cadre des révisions des mesures de protection, il est noté que 97 % des mesures sont maintenues, avec en 2017 une diminution du pourcentage d'aggravation des mesures, au profit du maintien à l'identique.

### I.3.8 Répartition des Personnes Protégées par type de ressources

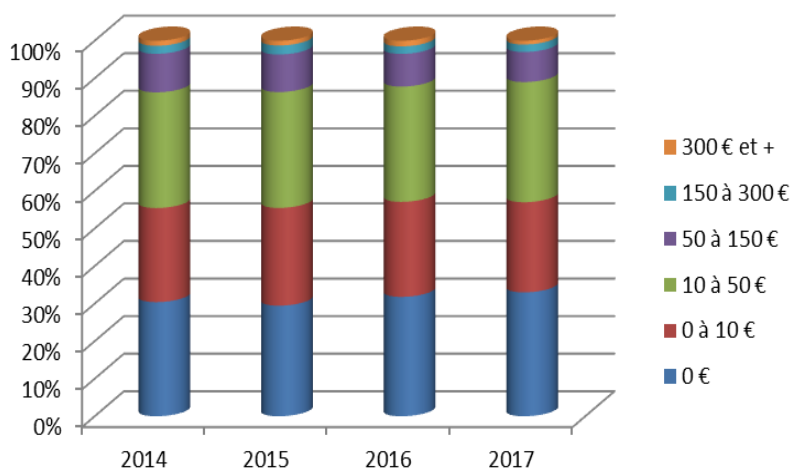
Année	Alloc. Adulte Handicapé	Pension d'invalidité	Salaire	Retraite	Total
2014	38 %	8 %	16 %	38 %	100 %
2015	47 %	3 %	24 %	26 %	100 %
2016	41 %	8 %	16 %	35 %	100 %
2017	41 %	8 %	15 %	36 %	100 %



Comme en 2016, la moitié des Personnes Protégées perçoivent des ressources issues du travail (salaire et retraite). L'autre moitié bénéficie d'allocations. 108 personnes (8.4 %) cumulent un salaire et un complément d'AAH.

### I.3.9 Répartition de la participation financière mensuelle des Personnes Protégées

Année	0 €	0 à 10 €	de 10 à 50 €	de 50 € à 150 €	de 150 € à 300 €	300 € et +	Total
2014	30 %	25 %	31 %	10 %	2 %	1 %	100 %
2015	30 %	26 %	31 %	10 %	2 %	1 %	100 %
2016	32 %	25 %	31 %	9 %	2 %	1 %	100 %
2017	33 %	24 %	32 %	8 %	2 %	1 %	100 %



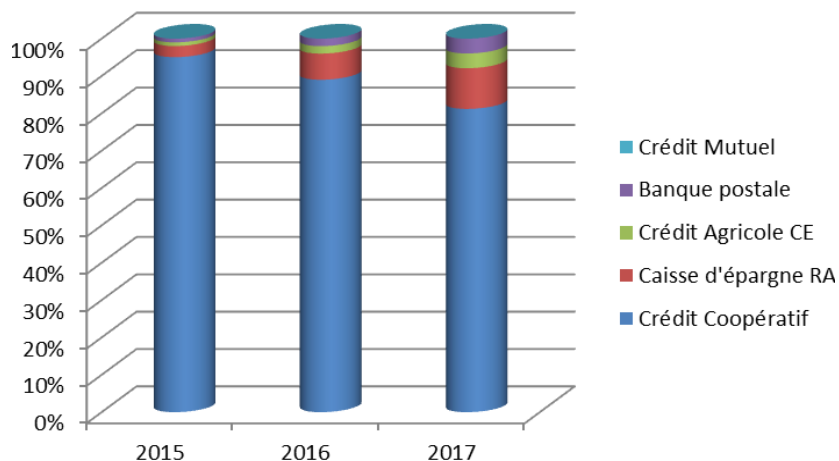
La répartition des montants de la participation financière mensuelle des Personnes Protégées est stable depuis 2014 (402 000 €).

Cependant, les modifications qui vont être apportées au barème de calcul au 01/07/2018 risquent d'impacter de manière significative les tranches actuelles, particulièrement les premières tranches de revenus, y compris leurs prestations sociales !

### I.3.10 Répartition des comptes et placements

#### Répartition des comptes de gestion par établissement bancaire en télétransmission

Année	Crédit Coopératif	Caisse d'épargne RA	Crédit Agricole CE	Banque postale	Crédit Mutuel	Total
2015	95,57%	2,61%	0,96%	0,78%	0,09%	100,00%
2016	88,63%	6,80%	2,15%	2,15%	0,26%	100,00%
2017	81,52%	10,95%	3,60%	3,51%	0,42%	100,00%



Les taux affichés correspondent à ceux du 31/12 de chaque année.

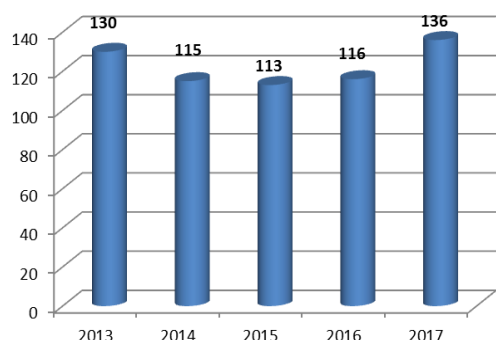
Dans le cadre du développement de la multibancarité, les conventions signées avec ces banques permettent de conserver les comptes courants d'origine de la Personne Protégée grâce aux télétransmissions quotidiennes.

#### Détail des comptes courants, produits bancaires et placements financiers au 31/12/2017

Libellés			Nb de comptes	Sommes gérées
<b>Comptes courants</b>			3097	11 151 885,15 €
<b>Produits bancaires</b>	<i>Livrets d'épargne</i>	Livret A	915	5 716 937,94 €
		LDD (Livret Développement Durable)	330	1 543 243,19 €
		LEP (Livret d'Épargne populaire)	504	2 960 118,72 €
		CSL (Compte Sur Livret)	150	817 622,96 €
		Livret Jeune	16	11 768,56 €
	<i>Épargne logement</i>	PEL (Plan d'Épargne Logement)	77	1 648 158,56 €
		CEL (Compte Épargne Logement)	40	124 046,84 €
	CAT/DAT (Compte et Dépôt à Terme)	14	378 500,90 €	
<b>Placements financiers</b>		Assurance Vie	656	25 652 293,00 €
		Contrat Capitalisation	33	3 557 414,86 €
	<i>Valeurs mobilières</i>	PEA (Plan d'Épargne Actions)	52	976 037,23 €
		Compte Titres	89	2 259 591,76 €
		Parts Sociales	93	132 221,50 €
		PEP Bancaire (Plan d'Épargne Populaire)	27	503 558,65 €
		PERP (Plan d'Épargne Populaire Retraite)	25	49 887,84 €
		PEE (Plan Épargne Entreprise)	20	308 664,27 €
<b>TOTAL</b>			<b>6138</b>	<b>57 791 951,93 €</b>

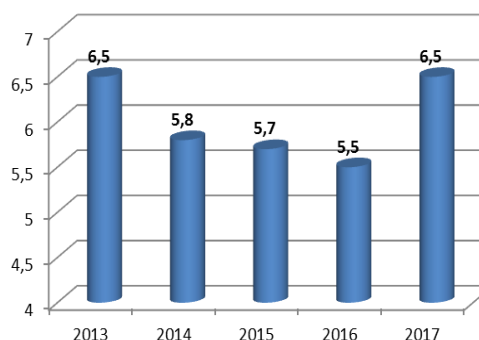
## I.4 LA CLÔTURE DE LA MESURE DE PROTECTION

### I.4.1 Nombre de clôtures



La forte augmentation du nombre de clôture (plus 20 par rapport à 2016) illustre le turn-over important des mesures.

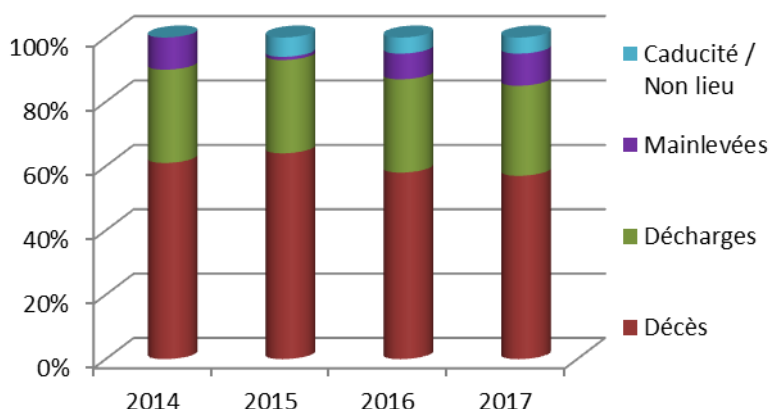
### I.4.2 Nombre de clôtures par DMJPM



Ces chiffres correspondent à des moyennes. Ils ne font pas apparaître les disparités entre DMJPM.

### I.4.3 Motif des clôtures

Année	Décès	Décharges	Mainlevées	Caducités/non-lieu	Total
2014	61 %	29 %	10 %	-	100 %
2015	64 %	29 %	1 %	6 %	100 %
2016	58 %	29 %	8 %	5 %	100 %
2017	57 %	28 %	10 %	5 %	100 %



Baisse du pourcentage de décès (moins 4 points en 4 ans).

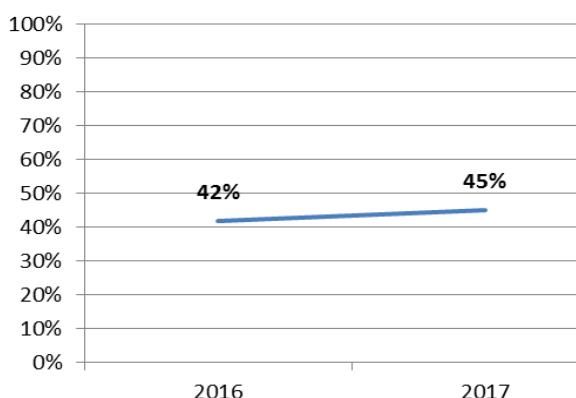
## I.5 INDICATEURS / DÉMARCHE QUALITÉ

2017 a été l'année de réalisation de la première visite d'évaluation externe de l'AssTRA. Elle s'est déroulée les 2 et 3 mai 2017. Le rapport définitif a été envoyé à la DDCS le 25/08/2017.

Les préconisations et suggestions des évaluatrices ont été intégrées au plan d'actions et portaient principalement sur le partenariat et le DIPM.

### I.5.1 Taux de réalisation des DIPM

Année	Nb de DIPM / AVENANTS réalisés	Taux de Personnes Protégées ayant un DIPM	File active
2016	573	42 %	1352
2017	662	45 %	1422

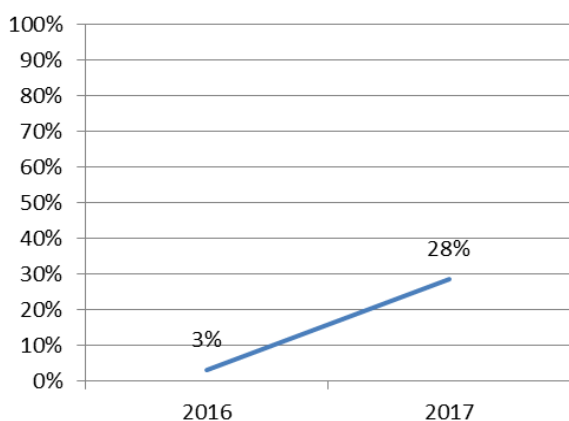


La mise en œuvre effective des DIPM date de 2015.

Les chiffres sont en progression constante depuis. La file active correspond à l'ensemble des personnes accompagnées sur l'année, en tenant compte également des mesures clôturées.

### I.5.2 Taux de remise des attestations CRG

Année	Nombre d'attestations CRG remises	File active
2016	45 pour 43 personnes (soit 3 %)	1352
2017	448 pour 405 personnes (soit 28%)	1422



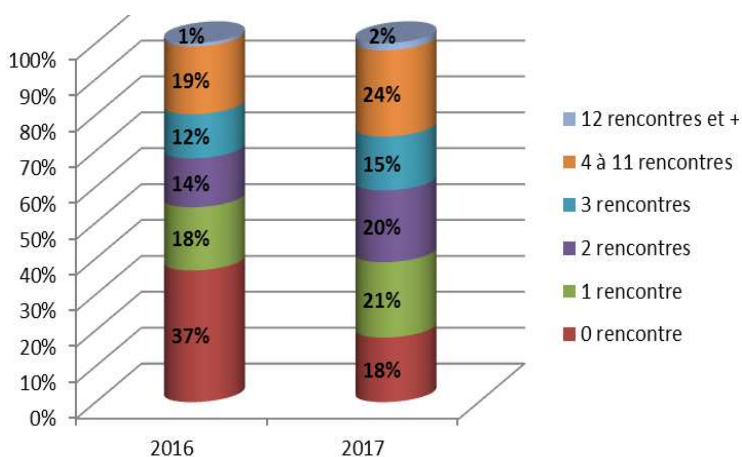
L'attestation CRG a été mise en place début 2016. Elle permet de tracer l'information donnée à la Personne Protégée sur la gestion de son dossier.

### I.5.3 Nombre de rencontres des Personnes Protégées

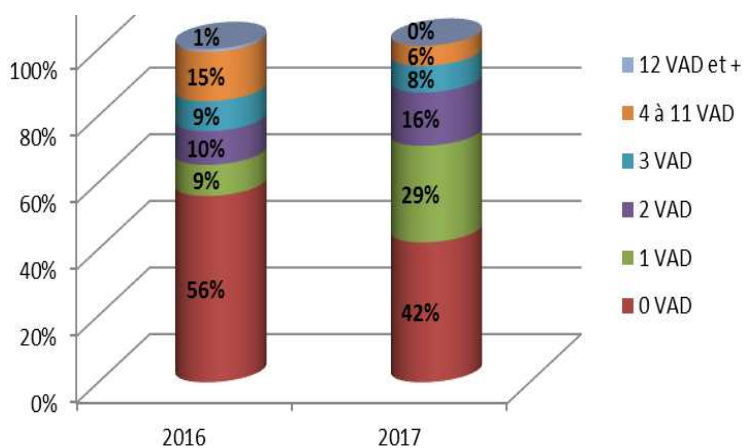
L'AssTRA ne fixe pas les mêmes objectifs selon que les Personnes Protégées sont à domicile ou en établissement. Afin de rendre compte de l'ensemble du travail réalisé, les chiffres prennent en compte la file active de l'année, et non pas seulement les personnes présentes au 31/12.

Les rencontres comprennent les accompagnements extérieurs, les rencontres au bureau et les VAD saisis dans Astel.

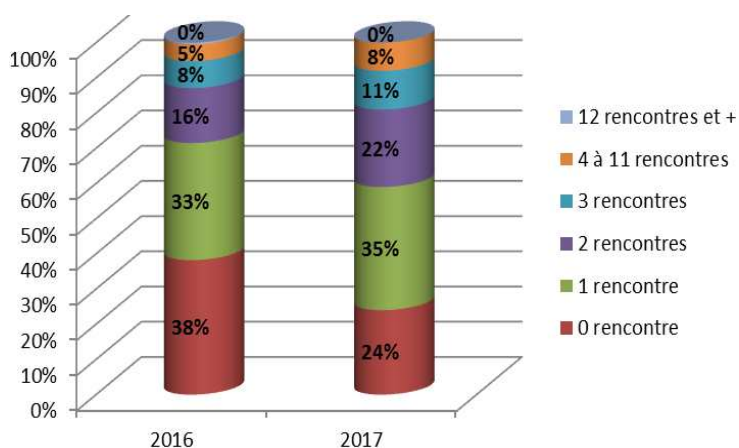
**Personnes Protégées vivant à domicile :  
Taux global de rencontres**



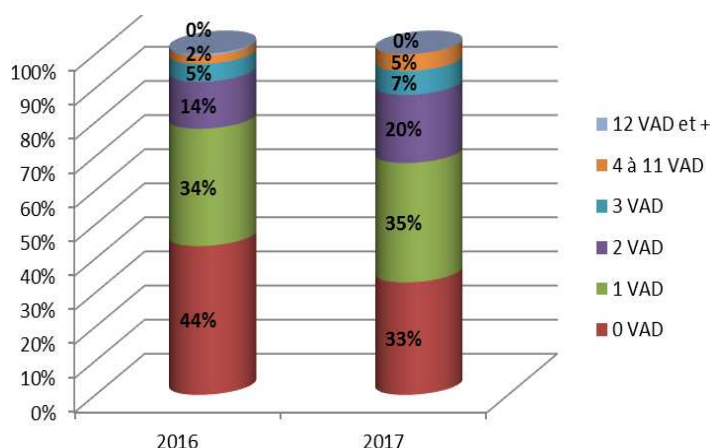
**Personnes Protégées vivant à domicile :  
Taux de VAD (Visite À Domicile)**



**Personnes Protégées en établissement :  
Taux global de rencontres**

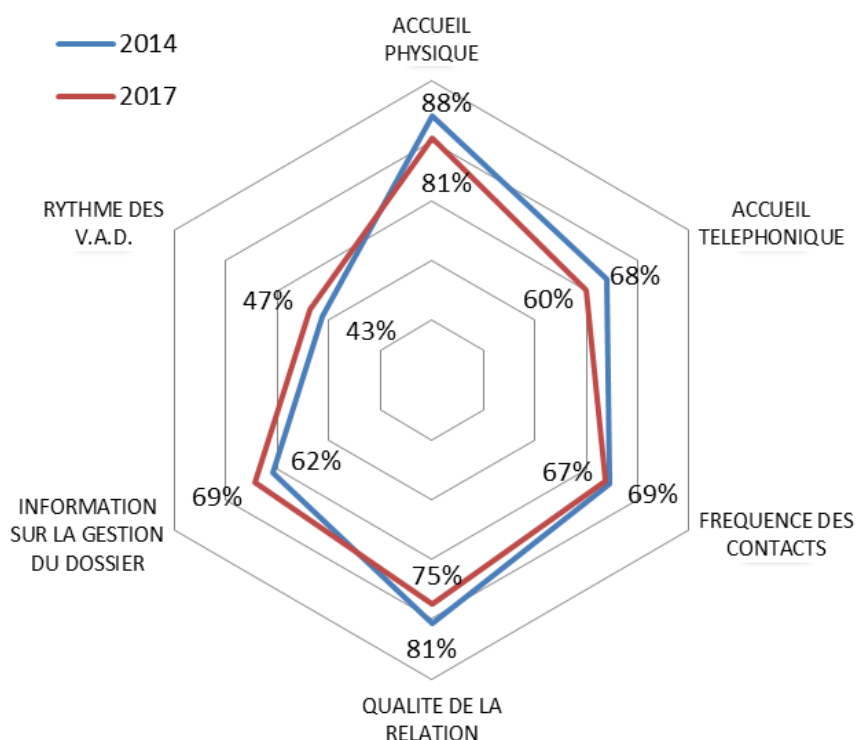


**Personnes Protégées en établissement :  
Taux de VAD (Visite À Domicile)**





## I.5.4 Taux de satisfaction des Personnes Protégées



Une enquête de satisfaction des usagers a été réalisée début 2017 à partir d'un questionnaire identique à 2014 afin de mesurer la progression. 202 retours sur 842 envois soit 23.9 % de taux de retour (17.25 % en 2014).

À noter également l'organisation en 2017 de 3 Groupes d'Expression des Usagers, un par site, entre mars et avril. Les thèmes abordés correspondaient à ceux pour lesquels les résultats de l'enquête de satisfaction étaient les moins bons, à savoir :

- Le rythme des visites à domicile
- Le relai pris en l'absence du DMJPM
- Les délais d'attente au téléphone et en rendez-vous

## I.5.5 Nombre de suivis enregistrés sur Astel

Année	Nombre de suivis enregistrés
2016	9 590
2017	13 136

Depuis 2016, les professionnels saisissent sur Astel les données relatives au suivi des Personnes Protégées, ceci ayant un intérêt tant en termes de traçabilité que de statistiques.

## I.6 PARTENARIAT

Un effort particulier est mené pour développer le partenariat. Sur 2017, au-delà des rencontres avec des intervenants en complément de notre accompagnement sur les différentes facettes de la vie des Personnes Protégées, nous nous sommes aussi attachés à expliquer les contours et les limites de notre action, ne pouvant pas être "l'homme à tout faire du secteur social !". Ont été aussi reçus des institutionnels : CPAM, CAF, MDR, MDM, CARSAT, pour favoriser l'amélioration et la compréhension des "règlements" de chacun et tenter d'alléger les lourdeurs administratives par la désignation de référents.

<u>Rillieux :</u>	<u>Oullins :</u>	<u>Grigny :</u>
10/01/2017 : Rencontre avec la CARSAT	13/02/2017 : Rencontre avec la CARSAT	13/02/2017 : Rencontre avec la CARSAT
30/01/2017 : INTEGRANCE	03/03/2017 : Rencontre avec SAFTI IMMO	25/09/2017 : Intervention des PFG
28/03/2017 : Intervention des Petits Frères des Pauvres	28/03/2017 : Intervention des Petits Frères des Pauvres	28/09/2017 : Journée inter/CLSM "enjeux et perspectives"
03/04/2017 : Intervention d'ACCOLADE (Service d'aide à domicile)	07/09/2017 : Intervention de 2AH (mutuelle et assurance)	03/10/2017 : Intervention CPAM
21/09/2017 : CLSM Rillieux	07/11/2017 : Intervention de la Métropole sur l'Aide sociale	07/11/2017 : Intervention de la Métropole sur l'Aide sociale
16/10/2017 : Intervention d'IKT Transports (Spécialisé en transport de personnes à mobilité réduite (PMR))	13/11/2017 : Intervention d'AXA	28/11/2017 : Intervention de l'AssTRA à l'ADAPEI pour présenter les mesures de protection
12/2017 : Intervention d'AXA		21/12/2017 : Rencontre avec le CSAPA

À noter également la participation à l'ensemble des regroupements avec la filière gérontologique des hôpitaux de Lyon tout au long de l'année 2017, le thème étant les mesures de protection.

Cela a donné lieu à la création d'un document d'information à l'attention de tous les professionnels et des familles sur les mesures de protection : démarche pour requête, distinction des mesures, coût, etc.

## **I.7 AUTRES FAITS MARQUANTS EN 2017**

### **I.7.1 Modification du Workflow Factures**

La saisie des factures est désormais centralisée au siège, et la mise en paiement est réalisée directement par le DMJPM lorsqu'il contrôle les factures. Cela permet de réduire les délais de paiement et d'avoir une meilleure lisibilité et un meilleur contrôle des factures engagées.

### **I.7.2 Service SAFPP**

Le fonctionnement de cette équipe a pu être mis en œuvre de façon stable à compter de la fin de l'année 2017.

### **I.7.3 Service ISTF (Information et Soutien des Tuteurs Familiaux)**

Cette action menée depuis de nombreuses années à moyen constant par notre association a fait l'objet d'un appel à projet début 2017. En novembre, nous avons eu une réponse positive de la DDCS quant au financement de notre dossier commun. Ainsi une enveloppe a été attribuée aux 4 associations partenaires, UDAF, ATMP 69, GRIM et ASSTRA. Cette action sera donc poursuivie et développée en 2018.

À noter l'organisation en octobre 2017 d'une réunion publique d'information ISTF avec les associations partenaires

# II. BILAN SOCIAL 2017

## II.1 L'EMPLOI

### II.1.1 L'effectif total au 31/12

#### II.1.1.1 L'effectif salarié par catégorie socio-professionnelle

CDI		Hommes	Femmes	Hommes et Femmes
Cadres	Directeur	1		1
	Cadres	1	4 -> 5	5 -> 6
	Sous-total	2	4 -> 5	6 -> 7
Personnel	DMJPM	3 -> 1	18 -> 21	21 -> 22
	Administratifs		14 -> 13	14 -> 13
	Sous-total	3 -> 1	32 -> 34	35
<b>Total</b>		<b>5 -&gt; 3</b>	<b>36 -&gt; 39</b>	<b>41 -&gt; 42</b>

CDD		Hommes	Femmes	Hommes et Femmes
Cadres	Directeur			
	Cadres			
Personnel	DMJPM	0 -> 1	1 -> 2	1 -> 3
	Administratifs	1	5 -> 3	6 -> 4
<b>Total</b>		<b>1 -&gt; 2</b>	<b>6 -&gt; 5</b>	<b>7</b>

#### II. 1.1.2 L'effectif par âge au 31/12

	- 26 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	+55 ans
Cadres		0 -> 1	4	1	1
DMJPM	1 -> 4	11	5 -> 4	6	
Administratifs	1 -> 0	6 -> 7	7 -> 6	6 -> 3	0 -> 1
<b>Total</b>	<b>2 -&gt; 4</b>	<b>17 -&gt; 19</b>	<b>16 -&gt; 14</b>	<b>13 -&gt; 10</b>	<b>1 -&gt; 2</b>

#### II.1.1.3 L'effectif par ancienneté au 31/12

	2 ans	2-5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-25 ans	+25 ans
Cadres	1	3 -> 4	1	1		
DMJPM	7	5 -> 9	6	5 -> 3		
Administratifs	11 -> 10	2 -> 3	4 -> 3	2 -> 1		
<b>Total</b>	<b>19 -&gt; 18</b>	<b>10 -&gt; 16</b>	<b>11 -&gt; 10</b>	<b>8 -&gt; 5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## II.1.2 L'effectif moyen

Mois	Effectif moyen (CDI + CDD)
Janvier	54
Février	54
Mars	53
Avril	51
Mai	53
Juin	51
Juillet	53
Août	51
Septembre	52
Octobre	53
Novembre	49
Décembre	51
<b>Total</b>	<b>52,08333333</b>

L'effectif comprend l'ensemble des contrats, CDI et CDD, y compris les CDD de remplacement.

Il s'agit du nombre de salariés présents, indépendamment de leur temps de travail.

## II.1.3 L'effectif à temps partiel

Au 31/12/2017, 4 personnes avaient un contrat à temps partiel : un DMJPM à mi-temps sur Oullins (CDD de remplacement), une assistante DMJPM à mi-temps sur Grigny et les assistantes du SAFPP à 80 %.

## II.1.4 L'effectif intérimaire (hors CDD)

Pas de recours à l'intérim en 2017.

## II.1.5 Analyse des flux d'emplois

### II.1.5.1 Les embauches de salariés de moins de 50 ans à la date d'embauche

	CDI		CDD		Emplois Aidés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres		0 -> 1				
DMJPM		1 -> 2	0 -> 1	3 -> 5		
Administratifs		3 -> 5	2 -> 0	4 -> 5		
<b>Total</b>		<b>4 -&gt; 8</b>	<b>9 -&gt; 11</b>		<b>0</b>	

### II.1.5.2 Les embauches de salariés de 50 ans et plus à la date d'embauche

	CDI		CDD		Emplois Aidés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres						
DMJPM				1 -> 0		
Administratifs		1 -> 0		0 -> 1		
<b>Total</b>		<b>1 -&gt; 0</b>	<b>1</b>		<b>0</b>	

### II.1.5.3 Les départs de salariés de moins de 55 ans à la date du départ

CDI	Fin période d'essai	Démission	Licenciement motif indiv.	Rupture conventionnelle	Licenciement économique	Retraite	Décès
Cadres				1 -> 0			
DMJPM		1 -> 3		0 -> 1			
Administratifs	2	1 -> 0	2	0 -> 1			
<b>Total</b>	<b>0 -&gt; 2</b>	<b>2 -&gt; 3</b>	<b>2</b>	<b>1 -&gt; 2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

CDD	Fin période d'essai	Démission	Licenciement motif indiv.	Fin CDD	Autres (préciser)
Cadres					
DMJPM	1			1 -> 3	
Administratifs	1			5 -> 6	
<b>Total</b>	<b>0 -&gt; 2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 -&gt; 9</b>	<b>0</b>

### II.1.5.4 Les départs de salariés de 55 ans et plus

CDI	Fin période d'essai	Démission	Licenciement motif indiv.	Rupture conventionnelle	Licenciement économique	Retraite	Décès
Cadres							
DMJPM							
Administratifs		0 -> 1					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0 -&gt; 1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

CDD	Fin période d'essai	Démission	Licenciement motif indiv.	Fin CDD	Autres (préciser)
Cadres					
DMJPM				1	
Administratifs					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

### II.1.5.5 Les Promotions

- Jennifer Rol, 25 ans, assistante DMJPM, promue au poste de DMJPM.
- Nicolas Lancrenon, 38 ans, responsable de site promu au poste de RAF, remplacé par Sophie d'Agosto.
- Anne-Aymone Crastes, 50 ans, responsable de site promue coordinatrice des sites.

## II.1.6 Le personnel handicapé

	ETP
Cadres	
DMJPM	
Administratifs	1,5
<b>Total</b>	<b>0.4 -&gt; 1,5</b>

Contribution totale due	Achats déductibles	Versements OETH
		6266 -> 2147

## II.1.7 L'absentéisme

	Maladie	Accidents de travail	Maternité	Paternité
Cadres	48 -> 23			
DMJPM	401 -> 177		110 -> 399	11 -> 0
Administratifs	951 -> 617		0 -> 115	
<b>Total journées d'absence</b>	<b>1400 -&gt; 817</b>	<b>0</b>	<b>110 -&gt; 514</b>	<b>11 -&gt; 0</b>

	Maladie Professionnelle	Congés autorisés	Congés Parentaux	EVE FAM / ENF MAL
Cadres				4 -> 2
DMJPM			164 -> 97	18 -> 21
Administratifs			730 -> 546	15 -> 4
<b>Total journées d'absence</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>894 -&gt; 643</b>	<b>37 -&gt; 27</b>

## II.2 LES CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

### II.2.1 Les accidents du travail

#### II.2.1.1 Sans arrêt de travail

Aucun accident de travail en 2017.

#### II.2.1.2 Avec arrêt de travail

Aucun accident de travail en 2017.

### II.2.2 Les accidents de trajet

#### II.2.2.1 Sans arrêt de travail

7 accidents de trajet en 2017. Dommages matériels uniquement.

#### II.2.2.2 Avec arrêt de travail

Aucun accident de trajet avec arrêt de travail en 2017.

## II.3 LA FORMATION

### II.3.1 Financement de la formation

Type de financement	Montant
Plan légal	2 391,20 €
Professionalisation	3 586,79 €
CIF-CDI	1 793,4 €
FPSP	1 793,40 €
CPF	2 391,20 €
L'obligation conventionnelle mutualisée	4 184,60 €
L'obligation d'investissement formation	7 771,40 €
Contribution volontaire	3 586,80 €
CIF-CDD	1 675,40 €
Fonds propres association	11 928,40 €
<b>Total</b>	<b>41 102,59 €</b>

### II.3.2 Détail par type de formation

Type Formation	Nombre d'heures	Nombre de salariés	CSP		
			Cadres	DMJPM	Administratifs
Formation incendie	109	Tous	7	21	15
Accompagner les usagers présentant un handicap psychique	686	Tous	7	21	15
Responsabilité juridique du DMJPM	56	4		4	
Trouver la juste distance dans la relation tutélaire	56	4		3	1
S'affirmer et être à l'aise dans son environnement professionnels : développer son assertivité	56	8			8
Dialogue social	56	2	1		1
Logiciel Kélio	84	4	4		
Management transversal	14	1	1		
Formation à l'entretien	7	1	1		
L'essentiel des ordonnances Macron	7	1	1		
Recyclage SST	7	1		1	
BTS SP3S	621	1			1
CAFERUIS	418	1		1	
CNC	455	4		4	
Tables rondes, colloques	378	Tous	7	21	15
<b>Total</b>	<b>3 010 h</b>				